

## GPS&O. Un coup de pouce aux communes rurales



Jeu de rôle, Sophie Primas, première vice-présidente, présente le contrat de ruralité.

On le sait : les communes rurales souffrent d'un manque de moyens financiers pour mener à bien leurs projets d'aménagement. Elles sortent de plus en plus nombreuses à s'alarmer d'une baisse de leurs ressources. Une inquiétude qui grandit à l'heure où le conseil départemental des Yvelines et celui très urbain des Hauts-de-Seine s'approprient à fusionner.

Le contrat de ruralité présenté jeudi aux conseillers communautaires de GPS&O par Sophie Primas, la première vice-présidente chargée de l'Agriculture sera peut-être la potion contre le blues des petits maires.

Le contrat de ruralité signé pour trois ans (2017-2020) permettra de mobiliser des budgets destinés aux communes de moins de 2 000 habitants. Il réunit l'État, la communauté urbaine, les conseils départemental et régional, ainsi que les partenariats associatifs du monde rural.

Sophie Primas a rappelé quelques-unes des grandes priorités définies dans ce contrat.

On y trouve l'accès aux services publics et marchands et aux soins, la revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de

proximité, l'attractivité du territoire (développement économique dont l'agriculture, l'offre de formation, le numérique, le tourisme, le patrimoine naturel, etc.). Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire, la transition écologique et énergétique y figurent aussi.

Pour l'année 2017, l'enveloppe est de 900 000 €. Mme Primas a précisé que la communauté urbaine n'était pas juge dans le choix des projets. Son rôle est avant tout de transmettre des demandes qui puissent être éligibles.

F.C.

## Les opposants aux carrières ne lâchent pas le morceau



L'Association AVL3C qui s'oppose à l'extension des carrières de calcaire dans le Vexin ne manque pas une occasion de se rappeler au bon souvenir des élus de la communauté urbaine GPS&O.

Au conseil communautaire de GPS&O de mai, les membres de l'Association AVL3C étaient venus avec des plants de tomates qu'ils avaient distribués aux élus, façon potagère de dire aux responsables locaux leur désaccord avec le projet d'extension des carrières de calcaire à Bruel-en-Vexin et leur volonté de préserver l'environnement.

Pour le conseil de juin qui se tenait jeudi soir, ils avaient

musclé leur discours : munis de masques de protection respiratoires et d'une souffleuse qui projetait une poussière de plâtre, ils entendaient dénoncer la pollution atmosphérique de la vallée de la Seine en général et les émissions polluantes de CO2 et de NOx produites par l'usine Calca de Gargenville en particulier. Selon l'association, le site est « 3<sup>e</sup> au palmarès des 22 plus gros émetteurs de NOx

d'Île-de-France », des particules très nocives pour la santé.

Tous les élus communautaires n'ont pas apprécié la mise en scène, notamment Pierre Bédier, le président du conseil départemental qui reste l'un des derniers élus du Marais et du Vexin à soutenir l'extension des carrières destinées à alimenter l'usine de ciment de Gargenville en calcaire.

F.C.